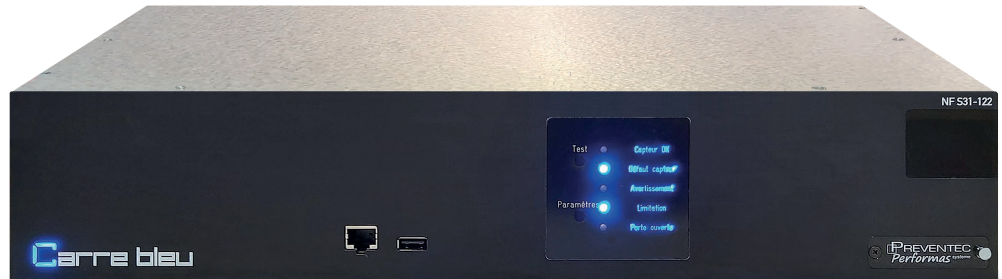


# CARRE BLEU 2B

## Limiteur enregistreur de pression acoustique à atténuation ou coupure par bande d'octave

Le **CARRE BLEU 2B** est un **Limiteur Enregistreur Afficheur (L,E,A)** de pression acoustique répondant à la norme **NF S31-122-1** relative aux lieux de diffusion sonore amplifiée

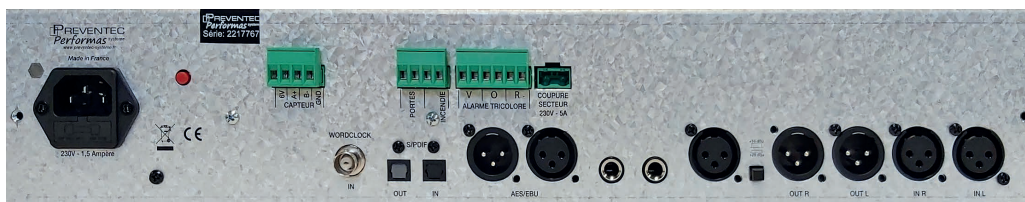
Conforme à la norme  
NF S31-122-1  
Audio analogique  
et numérique  
standard AES/EBU  
et SPDIF



- **Atténuation ou coupure** à partir des niveaux de pression acoustique en **global et bande d'octave** par rapport à des niveaux de consigne.
- Le CARRE BLEU 2B dispose d'un serveur web embarqué pour faciliter le paramétrage, la visualisation de l'historique et l'affichage des événements conformes à la norme NF S31-122-1.
- Visualisation (sans logiciel) et transfert de l'historique sur clé USB.
- Visualisation en temps réel des évolutions sonores (pages web) sur n'importe quel navigateur et OS.
- Sonomètre équipé d'un système permettant le contrôle du bon fonctionnement de la chaîne de mesure.
- Enregistrement des données sur 12 mois.
- Gestion de l'ouverture des portes/fenêtres (abaissement

- des seuils), gestion alarme incendie
- Avertisseur visuel (gyrophare, oreille kelson, colonne lumineuse) en option.
- Fourni avec câble de 20m pour connecter le micro de mesure et câble RJ45.
- Afficheur fourni avec câble de 10m.
- Dimensions : 447 x 315 x 88 mm · Format 2U (avec anti-arrachement).
- Alimentation : 220 V

**CARRE BLEU 2B+AFF**  
avec afficheur triple  
(dB(A), dB(C), LPC) et  
afficheur 10mn pour  
informer le public.



Façade arrière

### Le CARRE BLEU 2B fonctionne suivant 2 modes :

- **En mode atténuation** sur l'équipement de sonorisation, il gère en temps réel le niveau sonore pour éviter le dépassement des valeurs programmées.  
Il limite le niveau sonore en :
  - Par bandes de fréquences: 31Hz, 63Hz, 125Hz, 250Hz, 500Hz, 1KHz, 2KHz, 4KHz, 8KHz. Classification 2B de la norme NF S31-122-1.
  - Paramétrage par serveur web, protection des réglages par mot de passe.
  - Possibilité de limitation par rapport au signal électrique audio en global.
  - Plage d'atténuation 30dB.
- **En mode coupure** en cas d'atteinte des seuils à surveiller, le limiteur provoque l'arrêt momentané (réglable) de l'alimen-

- tation secteur.
  - Coupure en niveau global A, en niveau global C et en niveaux par bandes d'octave.
  - Sorties pour alarmes lumineuses et afficheurs.

### • Enregistrement

- Enregistrement des LAeq et LCEq 1 mn et 10 ou 15mn (Décret n°2017-1244 du 7 août 2017).
- Enregistrement des Leq 1 mn pour chaque bande d'octave.
- Enregistrement des Lpc maximal sur chaque période d'une minute.
- Durée d'enregistrement de 12 mois.
- Changement automatique d'heure d'été/hiver.
- Vérification et suivi de la mesure du sonomètre.